



LUMIÈRES DE MIDI À SAINT-GERMAIN

Rue des Granges, en Vieille-ville de Genève

Progrès : pour qui, pour quoi ?

- une réflexion sur ce thème
- les mardis 5, 12, 19 et 26 avril 2016
- pendant la pause de midi
- un temps actif et de détente
- un moment d'écoute et de réflexion
- un lieu d'échanges et de rencontres conviviales



Cette plaquette est publiée par la Paroisse catholique-chrétienne de Genève
église Saint-Germain.

Secrétariat de l'Église catholique-chrétienne
Case postale 645 – 1212 Grand-Lancy 1
cure.geneve@catholique-chretien.ch
+41 (0)22 794 44 15

Lumières de midi ... De quoi s'agit-il ?

En 2016, pour la 9^e année consécutive, la paroisse catholique-chrétienne de Genève organise les **Lumières de Midi**, à l'église Saint-Germain, en Vieille-ville de Genève, un évènement dont les paroisses catholiques-chrétiennes de Bâle, Berne et Zurich sont à l'origine. Dès les premières années, les intervenants furent invités à s'exprimer sur un thème biblique. Puis les thèmes proposés ont été élargis aux réalités de la vie quotidienne : « Paroles d'espérance », puis plus précis : « Quel sens à l'existence ? » et « Richesse et pauvreté : une fatalité ? » en 2015. Le choix des intervenants s'est toujours porté sur des personnes en mesure de faire partager leur expérience de la vie ou d'évoquer des parcours vécus. Il ne leur était évidemment pas interdit, au contraire, d'apporter une réflexion ou une émotion, souvent attendues par le public présent sur les bancs de l'église !

En effet, ce qui est proposé au public, invité à prendre part à ces rencontres, c'est de consacrer cette pause de midi à l'écoute d'évocations inspirant la réflexion, durant quelques instants de calme en un lieu aussi beau que l'église Saint-Germain.

C'est à dessein que les interventions sont de courte durée, que les intervenants ne sont sollicités ni par un débat, ni par des questions. Et la rencontre, qui est agrémentée par quelques intermèdes musicaux, se termine par une collation favorisant les contacts entre le public, s'il le souhaite, et les intervenants.

L'entrée est libre.



Progrès : pour qui, pour quoi ?

Pour cette année 2016, les organisateurs des Lumières de midi ont souhaité aborder ce thème du progrès. À qui est-il destiné et quelle en est la conséquence.

Par exemple :

- Quelles sont les vertus et les faiblesses du progrès ?
- Le progrès est-il un avantage matériel, social ou moral, et s'adresse-t-il à tous ?
- Sommes-nous esclaves du progrès ou procure-t-il une plus grande liberté ?
- Quelles sont les limites acceptables du progrès ?
- Comment les jeunes générations perçoivent-elles le progrès ?
- Existe-t-il une parité entre femmes et hommes devant le progrès ?
- Quelles sont les limites acceptables en matière d'information et de médias ?

C'est sur ces bases, bien sûr non exhaustives, que les intervenants ont tout loisir de réfléchir à l'une ou l'autre de ces quelques pistes, peut-être d'autres, et de présenter leurs conclusions.

Les interventions en 2016

Les mardis 5, 12, 19 et 26 avril de 12h30 à 13h en l'église Saint-Germain
Rue des Granges (Vieille-Ville de Genève)

- Introduction musicale
- Présentation de l'Intervenant
- Propos de l'Intervenant (10 à 15 minutes)
- Pause musicale
- Conclusion



Dès 13h chaque rencontre se termine par une collation (avec le soutien des boulangeries Ruckstuhl)

L'Église catholique chrétienne, qui est-elle ?

L'Église catholique chrétienne - également connue dans plusieurs pays sous le nom d'Église vieille-catholique - est l'une des trois Églises nationales de Suisse. Elle s'est constituée à la suite du concile Vatican I en 1870, lorsque des catholiques libéraux protestèrent contre la proclamation des dogmes de l'infaillibilité pontificale et de la juridiction universelle du pape sur toute l'Église catholique.

Quelques années plus tard, ce mouvement de contestation allait se concrétiser et assurer l'avenir de cette Église par diverses dispositions constitutives, qui seront reconnues par les autorités de plusieurs cantons suisses. En 1875, à Olten, fut adoptée la Constitution de l'Église avec une structure ecclésiastique propre et l'adoption de diverses réformes.

Une des caractéristiques de l'Église catholique chrétienne est sa structure à la fois épiscopale et synodale, soit la gestion de l'Église assumée non seulement par l'Évêque et le clergé, mais également par les délégués laïques des paroisses qui forment, ensemble, le Synode national.

Fondamentalement, cette Église s'inscrit dans la pure tradition chrétienne. Si elle rejette certains dogmes ou certaines pratiques, tels que le dogme récent de l'immaculée conception de Marie, le centre de la vie communautaire est fondé sur la célébration de l'eucharistie et l'existence des sacrements du baptême, de la confirmation, du mariage, du pardon - exercé différemment que la confession jadis obligatoire dans l'Église romaine, de l'onction des malades et des ordinations.

La vie de l'Église s'est progressivement construite d'une part sur l'adoption de pratiques traditionnelles du christianisme primitif, d'autre part sur des réformes de progrès plus actuelles. Ainsi hommes et femmes peuvent, à égalité, accéder à toutes les responsabilités sacerdotales. Évêque, prêtres et diacres ne sont pas contraints au célibat. Dès son origine, l'Église a cultivé l'œcuménisme, en union particulière avec les Églises orthodoxe et anglicane. Elle est liée à l'Union d'Utrecht, cette communauté d'Églises vieilles-catholiques (ou catholiques-chrétiennes) autonomes, qui a pour mission de sauvegarder leur unité. !

Actuellement, elle compte, en Suisse, quelque 13'500 membres et une trentaine de paroisses.

*L'église Saint-Germain
en Vieille-ville de Genève*



Contacts et informations :

Jean Lanoy, curé.

Tél. 022 794 06 54 / Port. 076 394 06 54

jean.lanoy@catholique-chretien.ch

Résumé des interventions de 2015

Richesse – pauvreté : une fatalité ? Pourquoi ne parvient-on pas à supprimer la pauvreté ?



Mardi 5 mai 2015.

Dr Bertrand Kiefer

De formation théologique, puis devenu médecin, membre de la Commission nationale d'éthique, le Dr Bertrand Kiefer est rédacteur en chef de la Revue Médicale Suisse, hebdomadaire de la formation continue des médecins. Parallèlement, il est le directeur de Médecine et Hygiène, coopérative suisse active dans l'édition et sur internet.

Pour le Dr Bertrand Kiefer, la pauvreté dans l'histoire de l'humanité est une vieille affaire. En effet aussi loin que l'on remonte dans l'Antiquité apparaît la pauvreté. Autant la richesse est considérée comme une bénédiction, un don de Dieu lorsqu'il s'agit de religions - par contraste la pauvreté est une sorte de malédiction. La pauvreté est aussi perçue comme une qualité, une force, un détachement des choses qui passent pour se consacrer à la réflexion ou à la méditation. La question redoutable posée par les Lumières de midi aux intervenants de cette année : « la pauvreté peut-elle être supprimée » appelle trois options de réponses :

1 - Certains pensent que grâce au progrès matériel, nous allons pouvoir supprimer la pauvreté et préserver l'enchantement de la croissance qui va finir par tuer toutes les pauvretés dans un certain bonheur de suffisance.

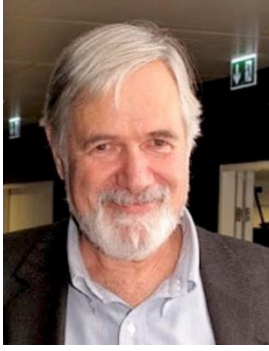
2 - D'autres soutiennent qu'on ne peut pas échapper au déséquilibre et à la pénurie. Pour eux il est impossible de créer de la richesse sans créer de la pauvreté.

3 - Pour d'autres, il est impossible de définir la pauvreté. Il n'y a pas de ligne claire. Nous sommes dans un écosystème de référence dans lequel on doit garder une utopie d'égalité sans tomber dans un égalitarisme strict.



En conclusion, Bertrand Kiefer estime qu'il n'y a pas de solution à la pauvreté. Il y a une révolte nécessaire comme par rapport à la mort. Le pire, c'est l'indifférence. Cette révolte doit se faire par une culture de transformation. Et il est clair qu'on ne peut se contenter d'une vision purement économique et technocratique.

Mardi 12 mai 2015.



M. Félix Böllmann

Économiste de formation, Félix Böllmann après quelques activités dans le domaine du tourisme, fut appelé par la DDC, la coopération technique suisse, lui demandant d'assumer divers mandats sur le plan international. Ce fut ensuite la Radio Suisse Romande qui lui confia la mise en place d'un nouveau programme culturel, celui d'Espace 2, dont il devint le directeur, avant d'être appelé à la direction générale de la SSR pour y diriger divers grands projets. Enfin, c'est à Félix Böllmann que fut confiée la direction de la Chaîne du Bonheur, fondation d'aide humanitaire de la SSR.

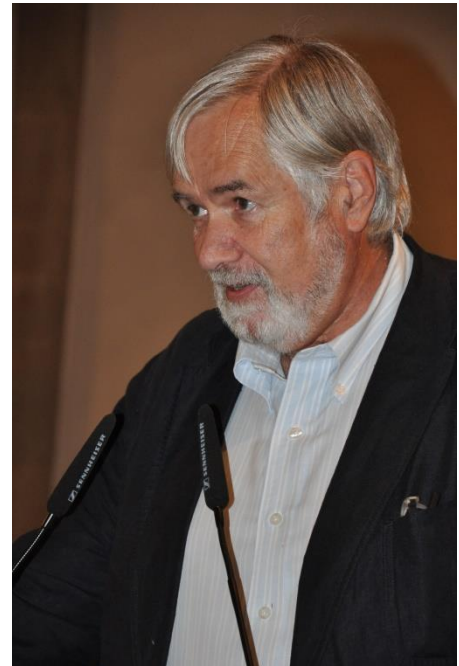
En préalable, Félix Böllmann se demande : au fond, qui suis-je pour parler de la pauvreté alors que je ne peux en avoir qu'une vue théorique ? Pauvreté ou richesse : une fatalité ? Pourquoi ne parvient-on pas à supprimer la pauvreté ?

Et de là Félix Böllmann a rajouté une troisième question : Mais avant tout, que savons-nous de la pauvreté ? Son travail dans l'humanitaire a plus consisté à réparer la fatalité que la pauvreté en soi. En effet, le travail humanitaire en général et celui de la Chaîne du Bonheur en particulier, consiste plus à aider les victimes de catastrophes sévères, subites, brutales, naturelles ou causées par la main de l'homme que les victimes de la pauvreté en tant que telles.

Nous vivons une époque paradoxale : jamais de toute son histoire, l'humanité n'a été aussi riche. Jamais, l'humanité n'a été aussi bien nourrie. Jamais de toute son histoire l'humanité n'a connu aussi peu de « pauvres ».

Et Félix Böllmann conclut : Ayons simplement conscience que la pauvreté est une réalité quotidienne multi-facette qui s'est améliorée au long du temps. Mais aussi, que parallèlement à ça elle n'est pas qu'une fatalité qui nous relègue uniquement dans le rôle de spectateur. La pauvreté, croit-il, est autre chose que la face cachée ou l'ombre de la richesse.

Soyons au minimum d'accord pour, à défaut de l'éliminer, au moins la réduire où on le peut.





Mardi 19 mai 2015.

Mme Esther Alder

Mme Esther Alder est Conseillère administrative de la Ville de Genève dont elle est devenue maire en 2015. Assistante sociale de formation, elle a été de tous temps une citoyenne particulièrement attentive aux personnes les plus défavorisées. Aux commandes de l'administration d'une grande ville, Esther Alder est bien placée pour connaître les difficultés que vit une partie de la population défavorisée.

Avant de devenir Conseillère administrative en charge du Département de la cohésion sociale et de la solidarité, Esther Alder a été assistante sociale pendant de longues années. Elle a côtoyé ce monde de la pauvreté pendant longtemps, et acquis une conviction forte : il est à son avis possible de supprimer la pauvreté ! Les informations qui nous parviennent sur la question de la pauvreté sont souvent contrastées. Les bonnes et les mauvaises nouvelles se mélangent, mais quelques certitudes demeurent. L'une d'elles est une mauvaise répartition des richesses, avec un écart qui ne cesse de se creuser.

Esther Alder déplore l'attitude de certaines multinationales et de grands groupes industriels, qui ne pensent qu'à s'enrichir au détriment des citoyens ordinaires et en pillant les ressources de la planète. Une autre certitude concernant la pauvreté, c'est qu'elle est souvent liée à un bas niveau de formation, un emploi précaire, un chômage de longue durée, à la taille et au type de famille, au genre, à la santé, à l'appartenance à une communauté ethnique. La manière dont un pays décide de distribuer la richesse et de traiter les inégalités est un facteur qui allégera ou aggravera la pauvreté.



C'est pour cela qu'Esther Alder est convaincue que la pauvreté n'est pas une fatalité. Comme le disait Nelson Mandela :

« La pauvreté n'est pas naturelle, ce sont les hommes qui la créent et la tolèrent, et ce sont les hommes qui la vaincront. Vaincre la pauvreté n'est pas un acte de charité, c'est un acte de justice ».

Esther Alder conclut en déclarant que nous ne supprimerons pas la pauvreté sans une prise de conscience générale et une mobilisation collective contre la pensée économique dominante.

Nous ne sommes pas que des agents économiques. Nous sommes avant tout des êtres humains. Ne l'oublions pas.



Mardi 26 mai 2015.

M. François Nordmann

En sa qualité de diplomate François Nordmann a consacré sa vie professionnelle à expliquer la Suisse au sein de diverses institutions internationales et étrangères. Après divers postes tels que membre de la Mission suisse auprès des Nations Unies à New York, ambassadeur auprès de l'Unesco, puis ambassadeur à Londres, François Nordmann est devenu chef de la Mission suisse auprès de l'Office des Nations Unies à Genève et enfin ambassadeur à Paris.

Pauvreté et sécurité alimentaire sont étroitement mêlées, et à ce titre le sujet de la faim dans le monde s'inscrit tout-à-fait dans le thème de ces Lumières de Midi 2015. Les institutions internationales se sont donné pour premier objectif l'éradication de l'extrême pauvreté dans le monde. Les Nations Unies ont voulu marquer l'entrée dans le millénaire, en septembre 2000, par une conférence au sommet solennelle des chefs d'état. Ils se sont donné différents objectifs pour les quinze prochaines années, fixant ainsi le calendrier de la lutte contre le sous-développement et donnant un nouveau départ aux Nations Unies. Parmi les Objectifs du Millénaire (ODM) figurent différentes mesures pour lutter en priorité, contre la pauvreté et la faim, mais aussi pour vaincre le SIDA, développer l'accès à la santé et à l'éducation, notamment pour les femmes et les filles. Aujourd'hui, quinze ans après cette décision, on peut tirer un premier bilan positif de la mise en œuvre des ODM. Selon un rapport de l'Organisation Mondiale des Nations Unies pour la nourriture et l'agriculture (la FAO basée à Rome) l'objectif visé alors, qui était de diminuer de moitié la proportion des victimes de la faim dans le monde a été atteint. On compte encore malgré tout aujourd'hui dans le monde 795 millions de personnes sous-alimentées, soit 167 millions de moins qu'il y a dix ans, et 216 de moins que pendant la période de référence (soit les années 1990/1992). L'année 2015 apparaît donc comme une échéance cruciale car quatre grandes conférences internationales doivent se tenir en l'espace de quelques mois qui toutes auront un impact sur le problème de la faim dans le monde.

On voit donc que la communauté internationale se mobilise pour lutter contre la pauvreté et la faim. Plusieurs institutions internationales sont parties prenantes, aux côtés des organisations non-gouvernementales, pour agir à moyen terme dans ce sens. Ainsi donc, en dépit des indéniables succès obtenus dans la réduction de la faim chronique, beaucoup reste encore à faire pour garantir la sécurité alimentaire, qui est un élément central de l'édifice des droits de l'homme. C'est un droit universel : le droit à l'alimentation, c'est la faculté d'accéder à tout instant, physiquement et économiquement à une alimentation adéquate, ou aux moyens de se la procurer, sans aucun type de discrimination. Pour garantir la sécurité alimentaire, l'accès aux ressources, l'emploi rural et la bonne gouvernance sont des facteurs clés. On sait qu'une majorité de la population mondiale vit désormais en milieu urbain. Mais pour produire des aliments, il faut aussi veiller à la capacité du secteur rural. Mais une des mesures qui aurait les plus spectaculaires conséquences dans la lutte contre la faim, serait d'octroyer aux femmes les mêmes accès et outils de production qu'aux hommes. Actuellement elles sont discriminées dans l'accès au crédit, aux technologies et aux instruments de production, pour ne pas parler de l'éducation. Or si l'égalité de traitement leur était assurée, elles contribueraient à réduire de 150 millions le nombre des victimes de la faim dans le monde.

En conclusion, François Nordmann souligne que les institutions internationales jouent pleinement leur rôle dans la lutte contre la faim dans le monde, non sans un certain succès. Depuis la crise des prix de 2008, elles coordonnent leur action de manière plus précise. Si elles étaient dotées de ressources supplémentaires, elles parviendraient à réaliser en une génération la tâche qui reste à accomplir pour éliminer la faim dans le monde.

Le texte intégral des différentes interventions, fortement résumées ici, est disponible sur le site internet de l'Église catholique-chrétienne www.catholique-chretien.ch dans la page paroisse de Genève, ou peut être demandé par courrier à l'adresse mentionnée en première page.

Liste des intervenants

2008 Thème : Paroles d'espérance avec des personnalités genevoises

2 avril	Mme Martine Brunschwig Graf	Conseillère nationale
9 avril	M. Cornelio Sommaruga	Président honoraire d'Initiative et changement
16 avril	M. Gérald Sapey	Ancien directeur de la Radio Suisse Romande et de la Tribune de Genève
23 avril	M. Charles Beer	Conseiller d'État
30 avril	Mme Astrid Stuckelberger	Dr. en psychologie et gérontologie

2009 Thème : Une personnalité genevoise commente un thème biblique de son choix

22 avril	M. Robert Cramer	Conseiller d'État
29 avril	M. Alexandre Demidoff	Journaliste, responsable de la rubrique culturelle du journal « Le Temps »
6 mai	Mme Vivianne De Witt	Présidente de Radio Cité
13 mai	M. Bernardino Fantini	Président de l'Association des Concerts d'Été à Saint-Germain
20 mai	Mme Liliane Maury-Pasquier	Conseillère nationale
27 mai	M. Bernard Gruson	Président du Comité de direction des Hôpitaux Universitaires de Genève

2010 Thème : Une personnalité genevoise commente un thème biblique de son choix

6 octobre	M. Metin Arditi	Écrivain
13 octobre	Mme Madeleine Bernasconi	Présidente d'associations EMS
20 octobre	M. Daniel Gostelli	Directeur du CARE

2011 Thème : Paroles d'espérance en l'église Saint-Germain

4 mai	M. Guillaume Chenevière	Ancien directeur de la Télévision Suisse Romande
11 mai	Mme Isabelle Ferrari	Directrice de l'Espace Rousseau
18 mai	M. Dominique Föllmi	Ancien Président du Conseil d'État
25 mai	Mme Michèle Kunzler	Conseillère d'État

2012 Thème : Paroles d'espérance à Saint-Germain

18 avril	Mme Thérèse Obrecht	Présidente de la section Suisse de Reporters sans Frontières
25 avril	M. Laurent Beausoleil	Directeur d'EMS à Lancy
2 mai	M. Jean-Paul Guisan	Conseiller municipal de la Ville de Genève
9 mai	Mme Françoise Buffat	Écrivain

2013 Thème : Paroles d'espérance à Saint-Germain

10 avril	M. Noël Constant	Éducateur de rue
17 avril	M. Armand Lombard	Créateur d'entreprises innovantes
24 avril	M. Pierre Ronget	Conseiller administratif de la Ville de Vernier
1 ^{er} mai	Mme Monique Desthieux	Théologienne catholique-romaine

2014 Thème : Quel sens à l'existence

6 mai	M. Andràs November	Professeur honoraire à l'IHEID
13 mai	Mme Laurence Déonna	Reporter, écrivaine et photographe
20 mai	Mme Anne-Marie von Arx-Vernon	Directrice adjointe de la fondation « Au cœur des Grottes »
27 mai	M. Pierre Weiss	Docteur en Sciences économiques et sociales

2015 Thème : Richesse – pauvreté : une fatalité ?

5 mai	M. Bertrand Kiefer	Directeur de la Revue Médicale Suisse
12 mai	M. Félix Böllman	Ancien Directeur d'Espace 2 et de la Chaîne du Bonheur
19 mai	Mme Esther Alder	Conseillère administrative de la Ville de Genève
26 mai	M. François Nordmann	Ancien ambassadeur de Suisse

2016 Thème : Progrès : pour qui, pour quoi ?

5 avril	Mme Lisa Mazzone	Conseillère nationale
12 avril	M. André Kolly	Ancien réalisateur à la TSR
19 avril		
26 avril		



*L'église saint-germain
Aquarelle de Guy Pittet*